Revue-IRS

Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)

ISSN: 2958-8413

Vol. 4, No. 6, Novembre 2026

This is an open access article under the CC BY-NC-ND license.

Trajectoires post-carcérales des mineurs en Côte d'Ivoire

N'guessan N'guessan Antoinette[1], Monsan Adiko Elvis[2]

1Doctorante en sociologie option éducation et famille

2Docteur en sociologie option économie et emploi

Résumé : Cet article analyse les trajectoires sociales de jeunes ayant connu une expérience de détention en Côte d'Ivoire. Réalisée entre 2021 et 2023 au Centre d'Observation des Mineurs d'Abidjan et au Centre de Réinsertion des Mineurs de Dabou, l'étude repose sur une enquête qualitative menée auprès de soixante jeunes, de trente parents et 5 encadreurs, ainsi que sur une observation directe. En s'appuyant sur les travaux de Howard Becker et de Robert K. Merton, elle examine comment les institutions, les expériences de stigmatisation, les contraintes sociales et les réseaux de sociabilité influencent les parcours après la détention. Les résultats montrent que les trajectoires observées ne peuvent être réduites à un simple échec individuel ou institutionnel. Elles résultent de l'interaction entre les logiques d'acteurs, les conditions sociales et les modalités de prise en charge. L'étude met ainsi en évidence les paradoxes de l'action institutionnelle, dont certains effets peuvent contribuer à produire les formes d'exclusion qu'elle cherche à combattre.

Mots clés: Mineurs anciens détenus ; Réinsertion sociale ; Pratiques déviantes ; Stigmatisation sociale ; Étiquetage social.

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.**24416209**

1.Introduction

La question du devenir des jeunes ayant connu une expérience de détention figure dans de nombre de débats sur la justice des mineurs. En Côte d'Ivoire, les politiques publiques privilégient officiellement des mesures éducatives destinées à accompagner les jeunes désignés par les institutions judiciaires comme des « mineurs en conflit avec la loi ». À travers les centres de prise en charge, l'Etat ivoirien a développé des dispositifs de réinsertion qui reposent sur les programmes de formation professionnelle (couture, menuiserie, électricité, coiffure, élevage et

maraîchage). Ces formations professionnelles visent à favoriser l'autonomie économique de ces mineurs. Parallèlement, l'accompagnement psychosocial et les activités éducatives sont dans le but de développer chez les mineurs la discipline, le sens des responsabilités et le respect de l'autorité. L'objectif affiché est de favoriser leur retour dans la société. L'action de cette structure institutionnelle s'étend également à l'environnement familial. En plus de la médiation familiale, les acteurs institutionnels ont initié « l'école des parents » pour renforcer les capacités éducatives des familles pour préparer un cadre d'accompagnement du mineur après sa sortie.

L'observation des trajectoires de jeunes passés par les centres de prise en charge révèle une réalité plus complexe que celle décrite par les discours officiels. Certains jeunes adhèrent aux dispositifs proposés et tentent de construire de nouveaux projets de vie. D'autres maintiennent des liens avec leurs anciens réseaux de sociabilité ou développent de nouvelles stratégies d'adaptation face aux contraintes qu'ils rencontrent. Dans notre enquête, une grande partie des jeunes interrogés déclarent avoir poursuivi ou repris certaines pratiques qui les placent en décalage avec les normes promues par les institutions.

Ces situations invitent à déplacer le regard sociologique de la seule question de la réinsertion vers celle des trajectoires sociales. Plutôt que de considérer les comportements observés comme la conséquence mécanique de facteurs sociaux, il s'agit de comprendre comment les jeunes construisent leurs parcours dans l'interaction avec différents espaces de socialisation : la famille, les groupes de pairs, les institutions de prise en charge, le quartier ou encore le monde du travail. Ces espaces peuvent être porteurs d'attentes, de contraintes, de ressources et de formes de reconnaissance parfois contradictoires.

Les travaux de Howard Becker (1985) permettent d'interroger les processus par lesquels certains comportements et certains individus sont définis comme déviants. Cette perspective conduit à s'intéresser non seulement aux actes eux-mêmes, mais également aux mécanismes de désignation, de catégorisation et de stigmatisation qui accompagnent les parcours des jeunes. La théorie de la contrainte développée par Robert K. Merton (1978) permet quant à elle d'éclairer les tensions qui peuvent apparaître entre les aspirations des individus et les possibilités concrètes qui leur sont offertes dans leur environnement social.

Par ailleurs, plusieurs recherches ont mis en évidence l'influence des expériences familiales, scolaires, institutionnelles et relationnelles dans les parcours des jeunes concernés par la justice des mineurs (Amsellem-Mainguy et al., 2018 ; Foucault, 1993 ; Ouédraogo et al., 2007). Toutefois, les travaux portant sur le contexte ivoirien analysent rarement de manière conjointe les logiques institutionnelles, les expériences vécues par les jeunes et les effets des différents espaces de socialisation sur leurs trajectoires après la détention.

2.Méthodologie

La présente recherche s'inscrit dans cette perspective. Cette recherche a été réalisée entre 2021 et 2023 au Centre d'Observation des Mineurs et au Centre de Réinsertion des Mineurs dans le cadre d'une thèse de doctorat consacrée aux trajectoires sociales des mineurs post carcérales en Côte d'Ivoire. . Elle vise à comprendre comment se construisent les trajectoires sociales de 60 mineurs ayant connu une expérience de détention. La sélection des participants s'est appuyée sur la technique de la boule de neige qui a facilité l'accès à un terrain institutionnel difficile d'accès et qui nécessite des médiations ainsi que des autorisations administratives. La constitution de l'échantillon a suivi le principe de saturation et de diversification des profils. Au total 99 entretiens individuels

semi-directifs ont été réalisés auprès de trois catégories d'acteurs notamment aux niveaux macro (responsables institutionnels), méso (personnels des centres, parents, employeurs et acteurs religieux) et micro (mineurs anciens détenus). Ces entretiens ont été complétés par des focus groups et des observations directes non participante au sein des centres. Ils permettent ainsi d'analyser les interactions entre les dispositifs institutionnels, les réseaux de sociabilité et les logiques d'acteurs. Ils ont été précédés de prises de contact et d'échanges visant à instaurer un climat de confiance avec les participants. Enfin, les matériaux recueillis ont été soumis à une analyse de contenu inspiré de Bardin (1977). Celle-ci a consisté à mettre en relation les discours des acteurs, les observations de terrain et les documents institutionnels par une comparaison permanente afin de dégager les significations et les mécanismes sociaux intervenant dans la constitution des trajectoires post carcérales.

Par ailleurs, l'article défend l'idée que les trajectoires observées après la détention ne peuvent être comprises ni comme un simple succès ni comme un simple échec des dispositifs institutionnels. Elles résultent de la rencontre entre des expériences biographiques singulières, des relations sociales multiples et des interventions institutionnelles dont les effets peuvent parfois s'écarter des objectifs poursuivis. L'enjeu est ainsi de comprendre comment se construisent, se transforment où se maintiennent les parcours des jeunes dans différents espaces sociaux avant, pendant et après la détention.

Revue-IRS
Revue Internationale de la Recherche Scientifique : Revue-irs.com

1 Résultats

1.1 La détention et la reconfiguration des trajectoires sociales

L'analyse des entretiens montre que la détention constitue une expérience qui transforme les trajectoires sociales des jeunes interrogés. Au-delà de la privation de liberté, elle modifie leurs relations sociales, leurs parcours scolaires, leurs activités professionnelles ainsi que leur rapport à eux-mêmes et aux autres. Toutefois, cette expérience ne s'inscrit pas dans un vide social. Pour plusieurs enquêtés, l'incarcération intervient dans des parcours déjà marqués par des difficultés familiales, des ruptures scolaires, des expériences de précarité ou une forte implication dans les réseaux de sociabilité du quartier. La détention apparaît alors moins comme l'origine de ces situations que comme une étape qui contribue à les reconfigurer.

Les entretiens montrent notamment que l'incarcération interrompt les activités engagées avant l'arrestation. Plusieurs jeunes évoquent l'arrêt de leur scolarité ou la perte d'activités génératrices de revenus qu'ils exerçaient auparavant. Comme l'explique l'un d'eux : « (..) c'est comme je suis venu au COM que j'ai arrêté l'école sinon je suis en quatrième à Abobo (…) ».

La détention modifie également les relations familiales. Certains jeunes continuent de recevoir des visites et un soutien moral de leurs proches. D'autres décrivent au contraire un éloignement progressif de leur famille au cours de leur séjour en institution. Cette situation est souvent liée à la distance géographique entre les centres et les lieux de résidence des familles, mais également aux difficultés économiques qui limitent les possibilités de déplacement.

Un mineur exprime ainsi son vécu de cette séparation : « Depuis que je suis ici au COM, je ne peux pas voir mes parents, mes frères et sœurs. Personne ne vient ici donc je ne peux pas les voir. Je suis seul ici. »

Les entretiens montrent cependant que cette absence de visites ne traduit pas toujours un désengagement volontaire des familles. Elle s'explique souvent par des contraintes matérielles importantes. Comme l'indique ce parent : « Les visites sont très coûteuses pour nous qui n'avons pas d'argent. Le transport pour aller à la justice, le transport pour venir le voir au centre, c'est très cher et je ne peux pas le faire tous les jours. »

Néanmoins, du point de vue des jeunes, ces absences répétées sont fréquemment interprétées comme un abandon. Cette perception contribue à transformer leurs relations avec leur entourage familial. Un ancien détenu explique ainsi : « Moi ma famille m'a oublié parce que je suis au COM. Eux ils ne peuvent pas venir ici. Moi je n'existe pas pour eux. Ils m'ont oublié. »

Toutefois, les entretiens révèlent que la fragilité des liens familiaux ne débute pas nécessairement avec la détention. Pour certains enquêtés, elle s'inscrit dans des situations plus anciennes marquées par des conflits, une faible présence parentale ou une socialisation principalement orientée vers les groupes de pairs. Comme le souligne ce jeune : « Avant même que je rentre au centre, je ne restais presque plus à la maison. J'étais toujours avec les amis dans le quartier. Je peux faire deux jours dehors ou trois jours. »

Cette observation invite à considérer la détention non comme une rupture totale avec les relations antérieures, mais comme un moment de transformation des appartenances sociales. En effet, plusieurs jeunes continuent d'accorder une place importante aux groupes de pairs fréquentés avant leur arrestation. Ces réseaux apparaissent souvent comme des espaces de compréhension mutuelle, de solidarité et de reconnaissance sociale. Un ancien détenu affirme à ce propos :

> Quand je suis sorti, même à la maison on me regardait autrement. Mais avec les amis du quartier, au moins eux, ils me comprennent. Ici, on se comprend parce qu'on a vécu soit la prison ou les problèmes avec les gens du quartier. On a les mêmes problèmes de famille. Les autres dehors ne peuvent pas comprendre notre vie.

Ainsi, l'expérience de la détention ne produit pas seulement un éloignement de certains espaces sociaux. Elle participe également à la recomposition des relations et des appartenances des jeunes. Les trajectoires observées montrent que les liens construits dans les groupes de pairs continuent souvent à jouer un rôle important avant, pendant et après la détention, en offrant des formes de reconnaissance que les institutions et parfois les familles peinent à fournir.

3.2. Le retour en famille : entre mise à distance et recomposition des relations sociales

Les entretiens montrent que le retour au sein de la famille constitue une étape importante dans les trajectoires des jeunes après leur sortie de détention. Toutefois, ce retour ne signifie pas nécessairement un retour à la situation antérieure. L'expérience carcérale modifie souvent les relations entre le jeune, sa famille et son entourage social. Plusieurs enquêtés décrivent un climat de méfiance qui marque les interactions quotidiennes après leur libération. Certains jeunes expliquent qu'ils se sentent observés ou suspectés dans différentes situations de la vie courante. Ils rapportent notamment que leur présence suscite des réactions de prudence de la part de certaines personnes de leur entourage. Comme l'exprime l'un d'eux : « Quand tu viens les gens chuchotent, ils arrivent. Ils prennent leurs affaires, ils mettent sur eux. »

Ces expériences témoignent moins d'une exclusion systématique que d'une transformation des relations de confiance au sein de la famille et du voisinage. Plusieurs jeunes ont le sentiment que leur passé continue d'occuper une place importante dans le regard porté sur eux. Les actes présents sont alors souvent interprétés à la lumière des événements passés.

Les mêmes mécanismes apparaissent dans les relations de voisinage. Les entretiens révèlent que certains habitants continuent d'associer les jeunes à leur expérience de détention ou aux actes qui ont conduit à leur placement en institution. Un parent explique ainsi : Maintenant chacun fait attention à ses portables, ses sacs quand il arrive. Quand quelque chose disparaît au quartier, les gens pensent directement à son groupe. Même si mon fils n'a rien fait, on le regarde mal. »

Cette situation ne concerne pas uniquement les jeunes. Dans plusieurs cas, les familles évoquent également les conséquences sociales des actes attribués à leurs enfants. Les récits recueillis montrent que certains parents perçoivent ces situations comme une atteinte à leur réputation ou à leur position au sein de la communauté. Comme l'exprime ce parent : « Moi on me respecte dans le quartier. Je suis dans le bureau de l'association du quartier et il a volé le portable et l'argent de mon voisin. J'ai eu très honte. Tout le quartier est au courant de cette histoire. »

Ces observations mettent en évidence l'importance des mécanismes de catégorisation dans les relations sociales qui entourent les jeunes après leur sortie de détention. L'expérience carcérale continue souvent à structurer les perceptions et les interactions, aussi bien pour les jeunes que pour leurs proches. Les relations familiales deviennent alors le lieu de négociations permanentes autour de la confiance, de la reconnaissance et de la place occupée par le jeune dans le groupe familial.

Face à ces situations, plusieurs enquêtés déclarent passer davantage de temps à l'extérieur du domicile familial. Ce choix leur permet d'éviter certaines tensions, mais également de retrouver des espaces dans lesquels ils se sentent compris ou reconnus. Les groupes de pairs occupent alors une place importante dans leurs trajectoires. Pour certains jeunes, ces réseaux représentent des espaces de solidarité, d'entraide et de reconnaissance que l'on retrouve plus difficilement dans d'autres sphères de la vie sociale.

Ainsi, les difficultés rencontrées au sein de la famille ne peuvent être réduites à un simple rejet familial. Elles s'inscrivent dans un ensemble plus large de relations sociales où interviennent les expériences passées, les représentations des différents acteurs et les ressources de reconnaissance disponibles dans les différents espaces de socialisation fréquentés par les jeunes.

3.3. La stigmatisation sociale et la persistance des catégorisations liées à l'expérience carcérale

Les entretiens montrent que la sortie des centres ne correspond pas nécessairement à la fin des formes de mise à distance sociale associées à l'expérience de détention. Dans plusieurs cas, les jeunes continuent d'être perçus à travers leur passage par l'institution judiciaire, ce qui influence leurs interactions dans différents espaces sociaux. Dans les quartiers de résidence, certains enquêtés expliquent que leur passé est régulièrement mobilisé dans les échanges quotidiens, parfois au détriment de leurs autres caractéristiques personnelles ou de leurs projets. L'expérience carcérale apparaît ainsi comme un élément biographique qui continue d'orienter les perceptions et les relations sociales. Plusieurs jeunes rapportent être désignés par des appellations renvoyant à leur passage en détention. Cette situation est illustrée par ce témoignage :

> Quand quelque chose disparaît dans le quartier, les gens disent directement que c'est sûrement moi et mon groupe. Même si je suis resté à la maison toute la journée, c'est mon nom qui sort en premier.

Ce type de situation montre que les interactions sociales restent fortement structurées par les représentations associées à l'expérience passée. L'identité des jeunes est alors parfois réduite à une dimension unique, mobilisée comme grille de lecture principale dans les situations de conflit ou d'incertitude.

Les difficultés apparaissent également dans les relations avec le monde du travail. Certains jeunes formés dans les centres expliquent que leur parcours institutionnel est parfois un élément pris en compte dans les décisions d'embauche. Un ancien détenu explique ainsi : « Quand ils apprennent que tu viens du centre, ils changent de comportement. Ils disent qu'ils vont te rappeler mais ils ne rappellent jamais. »

Ces expériences contribuent à orienter les trajectoires professionnelles en limitant certaines opportunités, non pas uniquement en raison des compétences techniques, mais aussi en fonction des représentations associées au parcours antérieur des jeunes.

Les professionnels interrogés soulignent également ces dynamiques. Certains éducateurs estiment que les difficultés rencontrées après la sortie des centres ne peuvent être comprises uniquement à partir des dispositifs de formation ou d'accompagnement. Comme l'indique un éducateur :

> Même lorsqu'ils veulent changer, la société continue souvent à les regarder comme des délinquants. Ils ont parfois l'impression qu'on ne leur laisse pas vraiment une seconde chance.

Ces éléments mettent en évidence l'importance des mécanismes de catégorisation dans la construction des trajectoires sociales. L'expérience de détention continue d'agir comme une référence mobilisée dans les interactions, influençant les possibilités d'accès à l'emploi, les relations sociales et les formes de reconnaissance disponibles dans les différents espaces de vie.

Dans cette perspective, les parcours observés résultent de la confrontation entre plusieurs registres d'interprétation : les expériences vécues par les jeunes, les dispositifs institutionnels et les représentations sociales qui circulent dans leur environnement. L'analyse met ainsi en lumière la manière dont certaines catégories sociales continuent d'être mobilisées après la sortie des centres et participent à structurer les trajectoires dans le temps.

3.4. Les limites des ateliers et la fragilisation des parcours professionnels

La formation professionnelle occupe une place centrale dans les dispositifs des centres d'Observation des Mineurs d'Abidjan et de Réinsertion de Dabou. Elle est pensée comme un moyen d'apprentissage de métiers (menuiserie, couture, électricité, mécanique) et de préparation à la vie active. Selon le directeur du COM d'Abidjan :

> Nous avons plusieurs ateliers. Le jardin ateliers de couture : poulet, lapin, menuiserie, alphabétisation(...) Avec ces ateliers on fait de l'éducation par la formation, l'apprentissage pour changer de comportement. On les incite à ces métiers pour qu'ils changent de comportements

Cependant, les observations de terrain montrent un écart important entre ces objectifs et les conditions concrètes de fonctionnement. Les ateliers manquent souvent de matériel et de matières premières, ce qui limite fortement la pratique. Un mineur explique :

> Je fais ateliers menuiserie là, il n'y'a même pas bois (rire). Et puis le formateur lui seul a son bois. Nous on ne nous donne pas bois aussi. On le regarde et puis c'est lui seul qui fait son truc. De fois même, lui aussi il n'a pas bois donc il préfère expliquer seulement ou donner conseils.

Les formateurs confirment ces difficultés. Un formateur en électricité déclare :

> Je me dis que s'il y avait du matériel, ils allaient s'intéresser davantage aux ateliers. Mais quand tu viens en tant que formateur et que tu n'as pas de matériel, tu profites pour leur donner des conseils. Je ne peux pas faire autrement. Et cela démotive vraiment. En couture, une formatrice ajoute :
>
> Il n'y'a pas de tissus ici pour utiliser. Mais il y'a un peu de machines. Donc je paie souvent quelques popelines pour leur donner pour apprendre. Mais ce n'est pas tout le temps. Ou des fois je prends les tissus de mes clients… Au fait ils ne peuvent pas apprendre s'ils n'ont pas de matériels.

Ces éléments montrent une formation largement contrainte par le manque de ressources. Même les professionnels insistent sur ces limites : « Nous faisons avec les moyens du bord. Les jeunes sont motivés, mais nous n'avons pas toujours le matériel nécessaire pour leur permettre de pratiquer autant qu'il le faudrait. »

Après la sortie des centres, ces difficultés se prolongent. Plusieurs jeunes formés ne disposent pas des moyens matériels pour exercer les métiers appris. Un ancien détenu témoigne : « J'ai appris la couture, mais quand je suis sorti je n'avais pas de machine. Sans machine, je ne pouvais pas travailler donc je pousse brouette ». D'autres évoquent aussi des réactions sociales peu favorables à l'exercice du métier appris, comme ce jeune formé en menuiserie :

> J'ai fait formation en menuiserie. Quand je suis sorti, mon oncle m'a envoyé chez un de ses amis pour que je travaille avec lui. Mais à chaque fois que mes amis me voient en train faire la menuiserie, ils se moquaient de moi… J'ai arrêté, je vais faire autre chose.

L'ensemble de ces situations montre un décalage entre les objectifs institutionnels et les conditions sociales réelles d'exercice des activités professionnelles. Les compétences acquises pendant la formation restent souvent difficiles à mobiliser dans la vie quotidienne, en raison du manque d'équipement, de ressources financières et de continuité entre apprentissage et insertion.

Ces résultats peuvent être compris comme une limite des dispositifs de socialisation professionnelle en contexte institutionnel : l'apprentissage des gestes techniques ne peut produire pleinement ses effets lorsqu'il n'est pas prolongé par des conditions matérielles et sociales permettant sa mise en pratique dans la vie ordinaire. Dans ce contexte, les parcours des jeunes sont fortement dépendants des ressources disponibles après la sortie des centres et des formes de reconnaissance accordées à leurs activités.

3.5. Le retour aux anciennes fréquentations : entre continuité des relations et recompositions des appartenances

Les entretiens montrent que plusieurs jeunes ayant connu une expérience de détention renouent progressivement avec les groupes de pairs fréquentés avant leur prise en charge institutionnelle. Ces groupes occupaient déjà, pour beaucoup d'entre eux, une place importante dans leurs parcours de socialisation, en tant qu'espaces de relations, d'entraide et de reconnaissance mutuelle (Chantraine, 2009).

La sortie des centres intervient souvent dans des contextes marqués par des difficultés diverses : recherche d'emploi, tensions familiales ou relations sociales fragilisées. Dans ces situations, les anciens réseaux relationnels restent présents et peuvent constituer des espaces dans lesquels les jeunes retrouvent des formes de familiarité et de reconnaissance. Un ancien détenu explique : « Quand je suis sorti, mes amis étaient les seuls qui venaient me voir. À la maison, on me regardait mal. Eux au moins, ils me parlaient comme avant. »

Ces relations ne relèvent pas uniquement de logiques d'activité ou de comportement, mais aussi de formes de solidarité quotidienne. Comme l'indique un autre enquêté : « Quand quelqu'un a reçu un peu d'argent de sa famille, on se met ensemble pour acheter à manger. Si un frère n'a rien, on partage avec lui. »

Dans plusieurs cas, les jeunes évoquent des difficultés à établir de nouveaux liens après leur sortie des centres. Les expériences de méfiance dans certains espaces familiaux ou professionnels limitent les possibilités d'intégration dans de nouveaux environnements sociaux. Dans ce contexte, le retour vers les anciennes relations apparaît comme une modalité de stabilisation des parcours. Un jeune explique :

> Quand tu cherches du travail et que personne ne te fait confiance, tu retournes là où les gens te connaissent déjà ou on sait que tu es fort. Mes amis même savent que moi je suis fort dans les choses comme ça.

Les entretiens montrent ainsi que ces relations jouent un rôle ambivalent dans les trajectoires. Elles constituent à la fois des espaces de soutien et de reconnaissance, mais peuvent également exposer les jeunes à des situations déjà rencontrées auparavant. Comme le souligne un éducateur :

> Certains jeunes veulent réellement changer, mais lorsqu'ils retournent dans le même environnement et retrouvent les mêmes fréquentations, ils sont rapidement confrontés aux mêmes sollicitations qu'avant leur détention.

Ces éléments indiquent que les trajectoires observées résultent de la confrontation entre différents espaces de socialisation. Les relations antérieures, les expériences institutionnelles et les conditions de vie après la sortie interagissent dans la construction des parcours. Le retour vers les anciennes fréquentations ne peut donc être réduit à une logique unique, mais s'inscrit dans un ensemble de relations sociales où se combinent recherche de reconnaissance, contraintes matérielles et continuités biographiques.

4. Discussion

Les résultats de cette recherche montrent que les trajectoires des jeunes après une expérience de détention ne peuvent être réduites ni à une logique de réussite ni à une logique d'échec de la « réinsertion ». Elles se construisent dans l'interaction entre les institutions, les relations sociales et les ressources disponibles dans les différents espaces de vie des jeunes.

4.1. L'expérience de détention et la stabilisation de certaines catégories sociales

Les entretiens indiquent que la sortie des centres ne met pas fin aux effets sociaux de l'expérience de détention. Plusieurs jeunes continuent d'être perçus à travers leur passage en institution, ce qui influence leurs relations dans la famille, le quartier et les espaces professionnels.

Cette situation renvoie aux analyses de Becker (1985) sur les processus d'étiquetage, selon lesquelles les catégories sociales produites autour d'un acte ou d'un parcours tendent à structurer durablement les interactions. Dans les cas observés, le statut d'« ancien détenu » devient une référence fréquente dans la manière dont les jeunes sont décrits et interprétés, parfois au-delà de leurs comportements actuels.

Les résultats montrent ainsi que la détention ne constitue pas seulement un moment de sanction juridique, mais aussi un événement qui s'inscrit dans la durée des relations sociales. Les interactions quotidiennes continuent

souvent d'être organisées par les représentations liées au passé judiciaire, ce qui limite les possibilités de redéfinition des identités sociales.

Dans cette perspective, les difficultés rencontrées après la sortie ne peuvent être comprises uniquement à partir des comportements individuels. Elles relèvent aussi des mécanismes sociaux de catégorisation qui prolongent les effets de la détention dans le temps.

4.2. La formation professionnelle entre apprentissage et contraintes matérielles

Les dispositifs de formation professionnelle occupent une place centrale dans les centres étudiés. Ils sont conçus comme des moyens de transmission de compétences techniques destinées à faciliter les parcours après la sortie.

Cependant, les données montrent que ces dispositifs sont fortement dépendants des conditions matérielles de leur mise en œuvre. L'insuffisance d'équipements et de matières premières limite la possibilité d'un apprentissage fondé sur la pratique régulière des gestes professionnels. Les mineurs se retrouvent souvent dans des situations d'observation plutôt que d'expérimentation directe.

Ces limites affectent la qualité des apprentissages, dans la mesure où les métiers enseignés reposent principalement sur la répétition et la maîtrise progressive des techniques. Plusieurs travaux (Rivier-Perret, 2020 ; Nguia et al, 2022) soulignent d'ailleurs que les formations techniques nécessitent un accès continu aux outils et aux matériaux pour produire des compétences transférables.

Après la sortie, les difficultés se prolongent. Une partie des jeunes ne dispose pas des ressources nécessaires pour exercer les métiers appris, ce qui limite la transformation des apprentissages en activité économique effective. Les parcours professionnels restent ainsi dépendants des conditions matérielles et sociales du retour dans la vie ordinaire.

4.3. Les groupes de pairs comme espaces de socialisation ambivalente

Les résultats montrent également que les groupes de pairs jouent un rôle important dans les trajectoires des jeunes. Ils constituent des espaces de relations anciennes qui continuent d'exister après la détention.

Dans plusieurs cas, ces groupes offrent des formes de soutien et de reconnaissance dans un contexte marqué par des difficultés familiales ou professionnelles. Ils représentent des espaces où les jeunes peuvent maintenir des liens de confiance et des échanges réguliers.

Toutefois, ces réseaux peuvent également être associés à des pratiques déjà présentes avant la détention. Leur rôle apparaît donc ambivalent, dans la mesure où ils combinent des fonctions d'intégration relationnelle et des possibilités de réorientation vers des activités à risque.

Les trajectoires observées montrent ainsi que les jeunes évoluent entre plusieurs espaces de socialisation qui ne produisent pas les mêmes formes de reconnaissance ni les mêmes contraintes. La famille, l'institution, le quartier et les groupes de pairs participent ensemble à la structuration des parcours.

4.4. Des trajectoires différenciées selon les ressources disponibles

Les données indiquent enfin que les parcours post-détention varient fortement selon les ressources mobilisables par les jeunes. Certains bénéficient d'un soutien familial ou d'opportunités professionnelles, tandis que d'autres font face à un cumul de difficultés sociales et économiques.

Ces différences influencent les possibilités de stabilisation des parcours après la sortie. Elles montrent que les trajectoires ne dépendent pas uniquement des dispositifs institutionnels, mais aussi des conditions sociales dans lesquelles les jeunes réintègrent leur environnement.

Dans cette perspective, les parcours apparaissent comme le résultat d'un ensemble de ressources et de contraintes qui s'ajustent dans le temps, plutôt que comme l'effet d'un facteur unique.

Ainsi, les résultats invitent à analyser les trajectoires post-carcérales comme des processus sociaux situés, construits dans la durée et dans l'interaction entre plusieurs espaces de socialisation.

5.Conclusion

Cette recherche visait à comprendre les trajectoires sociales de jeunes ayant connu une expérience de détention en Côte d'Ivoire, à partir d'une enquête qualitative menée auprès de soixante jeunes et de trente professionnels de la prise en charge. L'analyse met en évidence que ces trajectoires se construisent dans un ensemble d'interactions entre institutions, relations sociales et conditions de vie après la sortie.

Les résultats montrent que la détention constitue une étape importante des parcours biographiques, en ce qu'elle modifie durablement certaines relations sociales, notamment familiales, scolaires et professionnelles. La sortie des centres s'inscrit souvent dans des contextes où les jeunes doivent composer avec des situations de méfiance, de distance relationnelle et de difficultés d'accès aux opportunités économiques.

L'étude met également en évidence que ces situations ne peuvent être expliquées uniquement par des caractéristiques individuelles. Elles résultent de l'articulation entre les conditions institutionnelles de prise en charge, les ressources disponibles au moment de la sortie et les relations sociales dans lesquelles les jeunes sont insérés. L'expérience de détention produit ainsi des catégories sociales qui continuent d'influencer les interactions, sans pour autant déterminer de manière mécanique les parcours.

Dans cette perspective, les résultats invitent à dépasser une lecture opposant intégration et déviance. Les groupes de pairs, souvent associés à des trajectoires problématiques, apparaissent également comme des espaces de reconnaissance et de solidarité dans des contextes où d'autres formes d'appartenance sont fragilisées ou difficiles d'accès. Les trajectoires post-carcérales se construisent ainsi au croisement de plusieurs univers sociaux qui offrent des ressources inégales.

L'ensemble des analyses conduit à considérer les parcours des jeunes non comme le résultat de choix isolés, mais comme des processus sociaux situés, façonnés par des interactions multiples et des contraintes différenciées. Comprendre ces trajectoires implique donc de prendre en compte simultanément les effets des institutions, les dynamiques relationnelles et les conditions matérielles de vie.

Enfin, ces résultats soulignent l'importance de penser les dispositifs de prise en charge au-delà du temps de détention. L'enjeu ne réside pas uniquement dans la formation ou l'encadrement en institution, mais également dans les continuités sociales après la sortie, notamment l'accompagnement familial, l'accès effectif aux ressources économiques et la réduction des mécanismes de stigmatisation. C'est dans cet ensemble de conditions que se jouent les possibilités réelles de stabilisation des trajectoires.

6.REFERENCES

Amsellem-Mainguy, Y., Coquard, B., & Vuattoux, A. (2018). *Trajectoires familiales, scolaires et amoureuses : Comment les mineurs incarcérés traversent leur jeunesse*. *Populations vulnérables*,4,45-73. https://doi.org/10.4000/popvuln.799

Bamouni, D. (2025). L'insertion socioprofessionnelle des ex-detenus condamnés dans la ville de Dédougou au Burkina Faso. Revue AcaRef.

Banen, J. T., & Chaffi, C. I. (2023). *Pratiques rééducatives coercitives en contexte de prégnance carcérale et perspectives de réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé. European Journal of Education Studies, 10*(12). https://doi.org/10.46827/ejes.v10i12.5127

Becker, H. S. (1985). Outsiders. Études de sociologie de la déviance. Paris, Métailié. C'est bien la traduction française de référence, l'originale anglaise datant de 1963.

BICE, Bureau International Catholique de l'Enfance. (2023). Rapport moral 2020.paris, BICE

Bourdieu P. 1979. La distinction. Critique sociale du jugement. Paris, édition de Minuit

.

Chantraine, G (2009) Mineur incarcérés, récits de prison et prison des récits. HAL. https://hal.science/hal-00564344.

Cherigui, A. (2023). From resilience to desistance. Trajectories, experiences and self-transformation, what the educational support within the Judicial Protection of Youth allows. thèse de doctorat. HAL Thèses.

Farcy-Callon, L. (2020). Inward and outward. A survey in custodial institutions for juveniles. Thèse de doctorat. HAL. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03199493.

Foucault, M. (1993). Surveiller et punir. Naissance de la prison. Paris, Gallimard.

Goffman, E. (1975). Stigmate. Les usages sociaux des handicaps. Paris, Éditions de Minuit.

Laub, J. H. & Sampson, R. J. (1993). Turning points in the life course. Why change matters to the study of crime. Criminology, 31(3), 301-325. https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1993.tb01132.x.

Loubet Del Bayle, J.-L. (2000). Initiation aux méthodes des sciences sociales. Paris, L'Harmattan.

Merton, R. K. (1965). Éléments de théorie et de méthode sociologique (10e éd., trad. H. Mendras). Paris, Plon.

N'Guia, J.-C., Konan, K., Sanogo, M. & N'Cho, D. D. A. (2022). Conditions de vie et rendement scolaire des élèves du lycée moderne Khalil de Daloa (Centre-ouest Côte d'Ivoire). GPH-International Journal of Social Science and Humanities Research, 5(8), 1-10. https://doi.org/10.5281/zenodo.6982887.

Omari, F. (2008). Délinquance juvénile, la parole du jeune délinquant comme écho familial, améliorer la compréhension de la délinquance à travers la dynamique de la relation parents-enfants. HAL. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00397181.

Ouédraogo, D., Kaboré, M. & Kienou, B. (2007). Insécurité alimentaire, vulnérabilité et pauvreté en milieu rural au Burkina, une approche en termes de consommation d'énergie. Mondes en développement, 140, 65-84.

Quenson, E. (2009). Les diplômes transversaux peinent à s'imposer sur le marché du travail. Formation emploi, 106(2), 25-39. https://doi.org/10.4000/formationemploi.1908.

Rivier-Perret, C. (2020). Approche didactique de l'influence du numérique sur la formation aux métiers artisanaux. Le cas du métier d'ébéniste. Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université. HAL tel-03463339.

Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. Formation Emploi, 143, 161-182.

Tano, A. (2017). La réinsertion familiale des enfants des rues en Côte d'Ivoire. Revue économique et sociale.

Thieni, H. (2025). Insertion socioprofessionnelle et adaptation des mineurs incarcérés, le cas de la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (Burkina Faso) Déviance et Société, 49(1), 73-104